

Le 9 novembre a eu lieu la 3^{ème} journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire « #NAH -Non au harcèlement -». Dans ce dossier vous trouverez quelques éléments qui pourront vous aider à mieux appréhender ce problème qui touche un trop grand nombre d'élèves.

Qu'est ce que le harcèlement scolaire en primaire ?

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences physiques (bagarres, dégradations), détériore de manière insidieuse et durable, le climat scolaire.

Ses conséquences à court, moyen et long termes peuvent être graves tant pour les victimes que pour les auteurs. **Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.** Les risques de harcèlement sont plus grands à la fin de l'école primaire et au collège.

Le harcèlement peut prendre de très nombreuses formes plus ou moins visibles: les jets d'objets, les pincements, les tirages de cheveux, les moqueries, les surnoms méchants, les insultes, les violences physiques, le racket, les jeux dangereux, la mise à l'écart, la propagation de rumeurs....

Attention : tous les conflits ne sont pas systématiquement des faits de harcèlement, il est nécessaire de faire la part des choses.

► **Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques :**

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux),
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme),
- Un handicap (physique, psychique ou mental),
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement),
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier,
- Des centres d'intérêts différents.

► **Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :**

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.

Plus l'enfant est jeune, plus il a du mal à repérer les phénomènes de harcèlement de la part de ses pairs, car les relations à cet âge sont plus instables. Les groupes ne sont pas très structurés et l'enfant peut passer d'un groupe à un autre. Un certain temps s'écoule avant que l'enfant ne soit capable d'analyser l'ostracisme dont il est l'objet. Durant cette période, les troubles anxieux dominant en raison de l'impossibilité à contrôler la situation.

Comment les parents peuvent le détecter ?

Ce sont souvent les parents qui perçoivent les premiers signes du harcèlement mais sans en prendre toujours conscience. Plus discret que le harcèlement physique, le harcèlement moral est difficile à détecter par les adultes.

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe...), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, il est peut-être victime de harcèlement.

Voici quelques signes qui peuvent vous alerter :

► **Il/elle essaie d'éviter l'école**

Votre enfant craint d'aller seul à l'école, vous demandera de l'y accompagner et d'attendre avec lui que les grilles s'ouvrent. Cela peut aussi se traduire par des maux de tête, l'estomac noué ou des nausées.

► **Il/elle reste avec les adultes plutôt qu'avec les autres enfants**

Autre traduction : l'isolement. Votre enfant cherche à être avec les adultes, il n'invite pas ses camarades à la maison en dehors du temps scolaire, ne souhaite pas fêter son anniversaire.

► **Il/elle est très fatigué(e)**

L'enfant est en permanence en état d'hypervigilance, en alerte. Il surveille son entourage, anticipe ce qu'on risque de lui faire, comme s'il risquait d'être agressé. Et cela l'épuise. Cette fatigue psychique s'exprime par des problèmes d'attention et de concentration, des troubles du sommeil et donc une irritabilité.

► **Il/elle s'habille "passe-partout"**

Pour ne pas donner prise à leurs tourmenteurs, les enfants victimes de harcèlement vont tenter de passer inaperçus. On peut le remarquer à leur posture, "souvent la tête rentrée dans les épaules", ou à leur "stratégie vestimentaire" : ils mettent des vêtements passe-partout, des couleurs tristounettes, pas trop visibles, n'optent jamais pour l'originalité.

► **Il/elle casse son matériel scolaire**

Une trousse massacrée, un cahier de correspondance qui a été plongé dans l'eau sont aussi des signes d'un harcèlement : les harceleurs s'en prennent à ce qui symbolise la scolarisation, il est donc important d'essayer de chercher à savoir s'il n'y a pas une autre explication que la simple maladresse ou négligence.

Et d'autres petits signes tels que : agitation, colères, susceptibilité...

Que faire si votre enfant est victime ?

Agir

► Prenez rendez-vous avec la direction de l'école.

Exposez en détail (événements précis) ce que subit votre enfant. Demandez quelles sont les actions menées, les mesures prises pour protéger votre enfant et les réponses proposées pour prendre en charge le problème.

Si la situation est avérée, l'établissement scolaire mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence. Informez-vous régulièrement sur le suivi de la situation de votre enfant ainsi que sur les actions menées au sein de l'établissement pour lutter contre le harcèlement.

Contactez un délégué de parents d'élèves pour réfléchir au partenariat possible entre les parents d'élèves et l'établissement pour prévenir le harcèlement et améliorer les relations entre élèves.

Votre enfant peut craindre de parler : rassurez-le, demandez-lui ce qu'il souhaite, expliquez-lui que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser la violence qu'il subit.

► **Si vous hésitez** à joindre l'établissement ou que la résolution du problème vous semble lente, vous pouvez contacter le référent harcèlement académique en utilisant :

le numéro vert 3020

Il est donc important d'en parler avec son enfant mais pas n'importe comment :

► Pas d'approche frontale

Demander à votre enfant s'il est harcelé à l'école par ses camarades, c'est être sûr qu'il vous réponde par la négative. Il est plutôt conseillé de parler d'abord du harcèlement de manière globale. Si vous êtes inquiet, dites-lui que vous savez qu'à l'école des enfants se font "embêter" et demandez-lui si c'est le cas dans l'établissement qu'il fréquente. S'il parle des autres, il pourra plus facilement parler de lui.

► Une activité et/ou un psychologue

Consulter un psychologue peut leur permettre de verbaliser leur souffrance dans un contexte neutre. Pour d'autres, proposer d'aller voir un psychologue peut être mal vécu et pourrait donner l'impression à l'enfant harcelé d'être doublement sanctionné. Dans ce cas, mieux vaut donner l'occasion à votre enfant de se mettre à une activité lui permettant de gérer son anxiété et prendre confiance en lui (sport, théâtre...).

► Choisir les bons interlocuteurs

Si le climat s'y prête, il est conseillé de demander un rendez-vous à l'école (direction et/ou enseignant) pour aider les parents à stopper cette situation. Si cela ne semble pas possible, il est recommandé de contacter le numéro « Non au harcèlement ». Ces conseillers serviront de médiateurs entre l'école et vous.

Que faire si votre enfant est auteur ?

Agir

Idée reçue : « les auteurs ont un problème psychologique ou une mauvaise éducation »

► Votre enfant est-il responsable d'une situation de harcèlement ?

Si votre enfant, de façon répétée, dans son établissement scolaire ou à ses abords, se moque d'un camarade, le surnomme avec méchanceté, le met à l'écart au sein des activités de classe, dans la cour ou à la cantine, il est auteur de faits de harcèlement. Les conséquences de ses actes peuvent être graves pour la scolarité de la victime (baisse des résultats, décrochage scolaire) et pour sa santé (maux de ventre ou de tête, profond mal être). Elles peuvent être également préoccupantes pour votre enfant (chute des résultats scolaires, isolement, mal être...). Il est souvent difficile de reconnaître que son enfant peut être auteur de violences. Mais ce n'est pas parce que votre enfant harcèle que sa personnalité se limite à cela. **Il s'agit de comprendre pourquoi il agit ainsi afin qu'il change de comportement pour l'enfant victime mais aussi pour lui-même.**

► Comment faire pour qu'il cesse ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions :

- **Avec votre enfant** pour tenter de connaître les origines de sa violence qui peuvent être multiples : difficultés à communiquer sereinement, agressivité par peur de l'autre, réponse violente au harcèlement qu'il pourrait lui-même subir ou avoir subi antérieurement. Votre enfant ne sait pas comment faire pour trouver une alternative à son comportement agressif. Il a besoin d'être aidé. Plutôt que de lui poser directement des questions qui le mettraient en position d'accusé il vaut mieux procéder par approches successives en lui demandant par exemple si autour de lui, l'un de ses camarades est victime de harcèlement, s'il a parlé de ce qu'il a ressenti... On l'amènera ensuite à parler de son propre ressenti face au harcèlement.

Il faut cependant rappeler que le harcèlement est un délit : votre enfant pourra être sanctionné dans le cadre scolaire et ses agissements l'exposent à d'éventuelles poursuites judiciaires. À ce titre, dans un second temps, une réflexion avec votre enfant sur les valeurs de l'École pourrait être pertinente, afin qu'il adopte un comportement plus adapté.

- **À un adulte de son établissement** : un professeur, la direction, un psychologue,... sont là pour vous écouter et prendre en charge votre enfant dans le cadre scolaire. Ils trouveront les solutions adaptées pour la victime et pour votre enfant (rappel des règles et de la loi et accompagnement éducatif, aide psychologique dans l'établissement ou à l'extérieur).

Pour aller plus loin – Liens

- Le **site** du **gouvernement**
<http://www.nonaharcèlement.education.gouv.fr>
- **1 jour 1 question** : [c'est quoi le harcèlement à l'école ?](#)
- **Les petits citoyens** parlent du [harcèlement scolaire](#)
- [L'école face au traumatisme et à la violence](#) de H. Romano & Th. Baubet (éd. Pensée Sauvage)
- **Mon voisin Masuda** de Miho Takeda (éd. Nobi Nobi)
Pour les plus petits, Mon Voisin Masuda est l'album idéal pour amorcer le dialogue.
Prix national du livre illustré au Japon, cet album au dessin enfantin aborde avec tendresse le sujet des jeunes souffre-douleurs.
- **Ramdam à l'école** de Manon Charley (éd. Nord Avril)
Le racket ne concerne pas que les téléphones portables ou l'argent. Ca peut commencer à l'école, avec le goûter ou, comme dans ce livre, les desserts à la cantine ! Dans Ramdam à l'école, roman pour les 8-11 ans, Noah se fait racketter par Gaston tous les midis. Jusqu'à ce qu'un magicien lui offre le pouvoir d'être invisible. Entre résistance et vengeance, Noah saura-t-il trancher ?
- **Te laisse pas faire** d'Emmanuelle Piquet (éd. Payot)
Dans ce livre aussi intelligent que pragmatique, à contre-courant des idées reçues, Emmanuelle Piquet nous indique la bonne posture : ne pas se mettre entre le monde et l'enfant ou l'adolescent, ne pas le surprotéger, mais l'aider à se défendre par lui-même.
- **Bravo la famille - Je vais le dire à ma mère** de Christine Sagnier et Caroline Hesnard (éd. Fleurus)
Un petit livre pour les enfants. Une histoire d'enfants, raconté par les enfants.
- **Lili est harcelée à l'école** de Dominique de SAINT MARS et Serge BLOCH (éd. Calligram)

